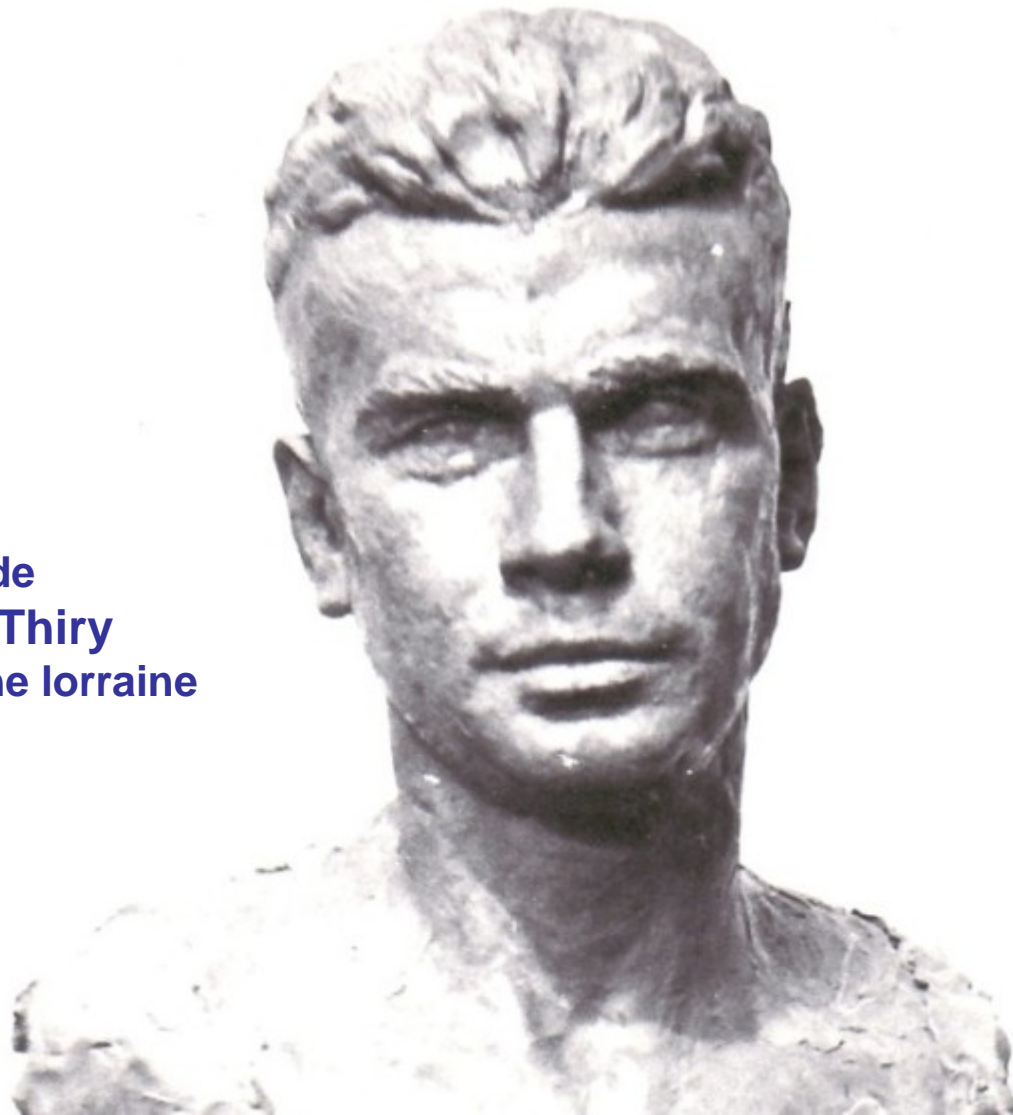


**La famille de  
Jean Bastien-Thiry  
est de vieille souche lorraine**



**JEAN BASTIEN-THIRY**



Par son père, il descend de

Claude-Ambroise REGNIER

duc de MASSA

ministre de la justice  
sous Napoléon 1er



**Sa fille,**

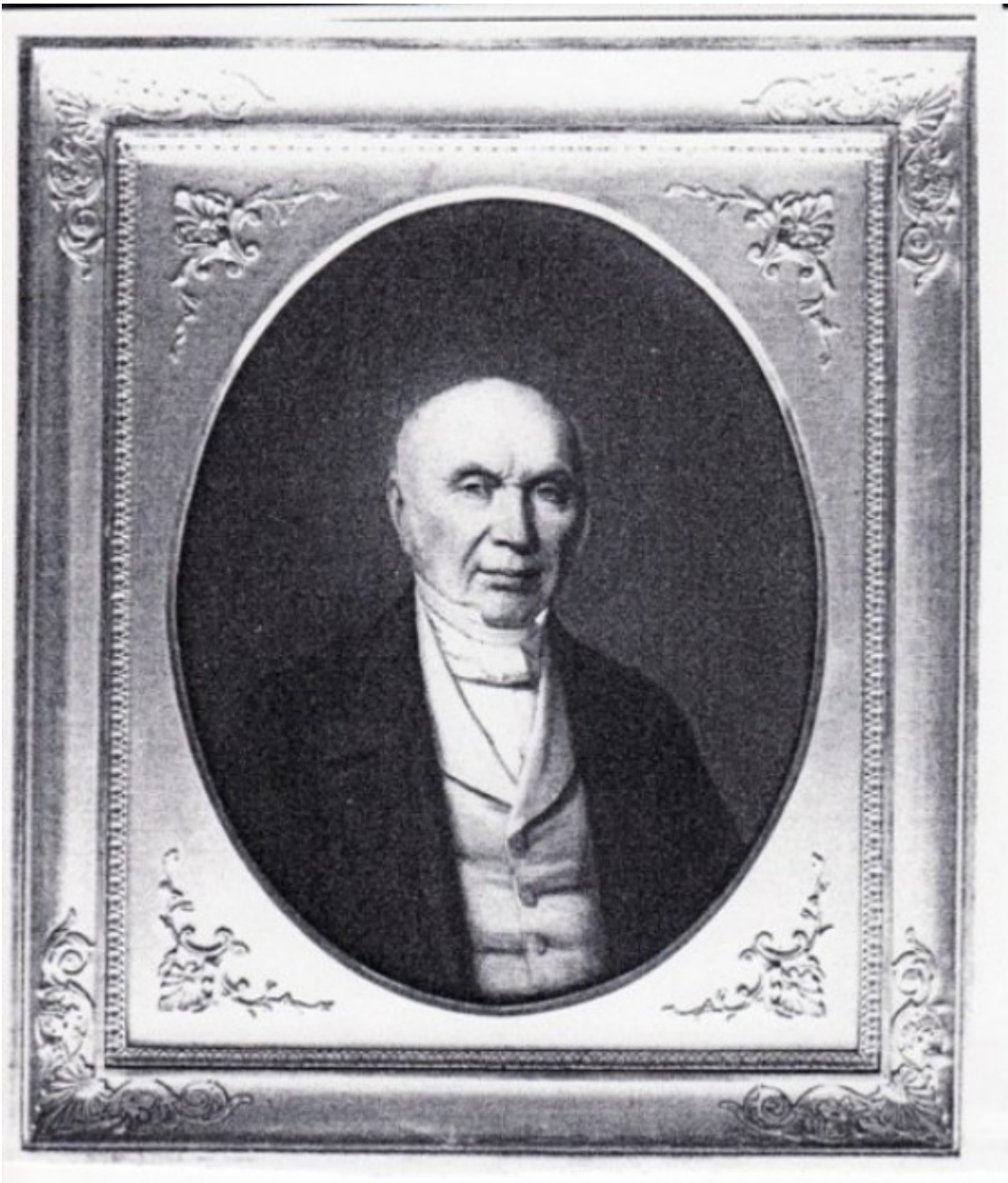
**Charlotte REGNIER**

**épousa François THIRY,  
avocat au Parlement de  
Nancy.**

**Ils eurent 5 enfants dont  
deux devinrent généraux...**



**...et donnèrent leur nom à  
la caserne THIRY de Nancy**



L'un des deux

Charles Ambroise,  
baron THIRY,  
général de Division,

maria sa fille Caroline à un  
notaire...

## **...Charles BASTIEN.**

**De leur union naquit  
Charles-Ambroise, qui unit  
les deux noms créant ainsi  
le nouveau patronyme:  
BASTIEN-THIRY**





**Charles-Ambroise Bastien-Thiry**  
le grand-père de Jean,  
était capitaine de Dragons,  
et mourut à Pau en 1905,  
après avoir servi entre autres en  
Algérie dans un régiment de  
chasseurs d'Afrique

**Charge des Dragons**

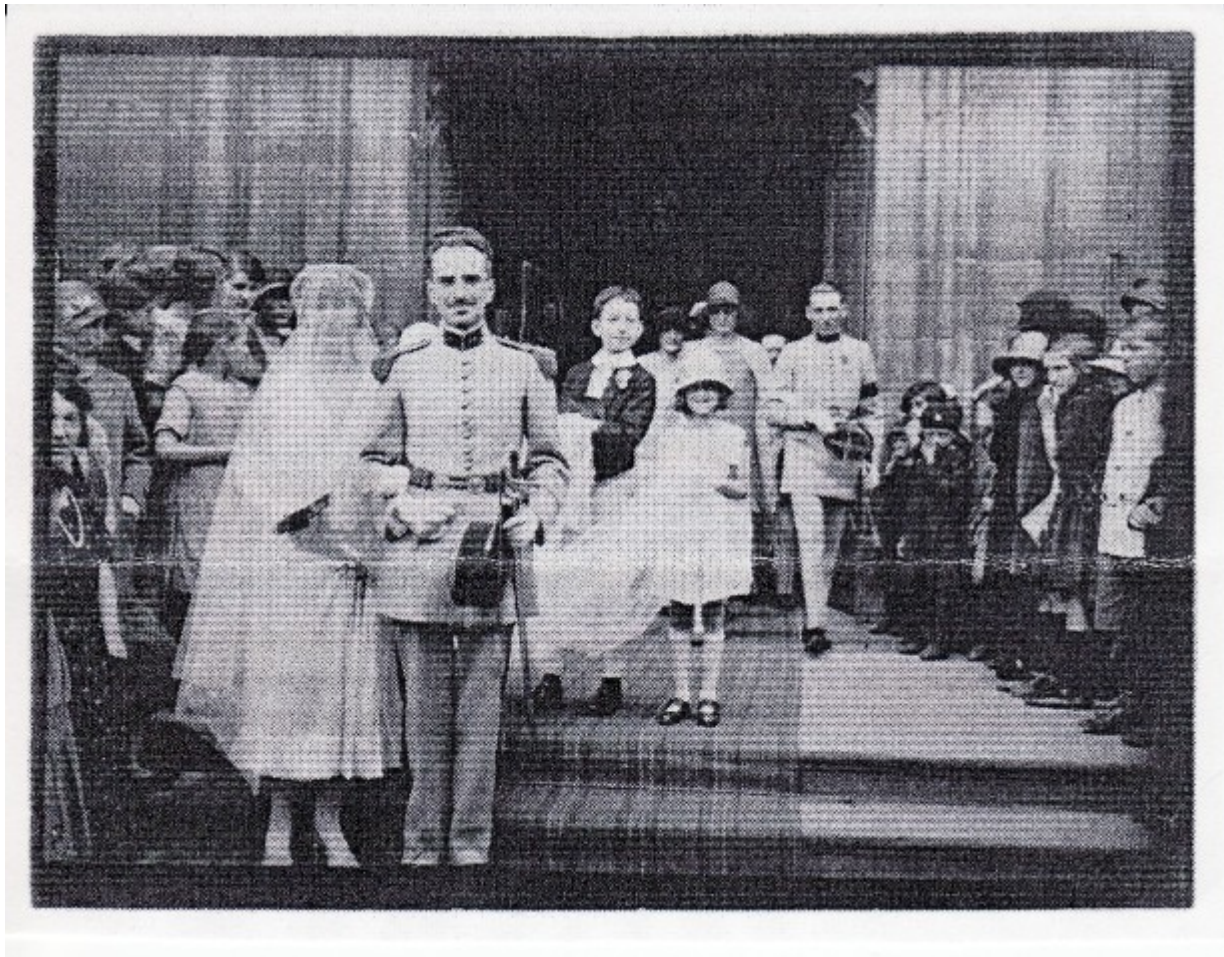
De son union avec

Gabrielle  
REGNAULT

il eut deux fils:  
Paul, et Pierre,  
le père de Jean







En 1926, les parents de Jean se marient: Pierre Bastien-Thiry, polytechnicien, épouse Andrée Moine, fille du colonel Moine, qui a lui-même servi en Algérie dans un régiment de chasseurs d'Afrique, et de Madeleine du Chatelle.

**Jean naît le 10 octobre 1927  
à Lunéville**

**Jean  
BASTIEN-THIRY  
enfant**





**La famille habite Lunéville,  
dans une maison que le  
colonel Moine a fait construire**

**JEAN  
et son père  
à Lunéville**



**Eté 1929:  
Jean et son jeune  
frère Hubert avec  
leur mère à Lunéville**

**Anna, la gouvernante autrichienne de leur mère, prend soin d'eux, particulièrement après le décès de cette dernière, à la naissance du 3<sup>ème</sup> enfant du couple, Françoise. Jean n'a pas 3 ans quand il perd sa mère.**

**Jean,  
Hubert  
et Anna à  
Lunéville**

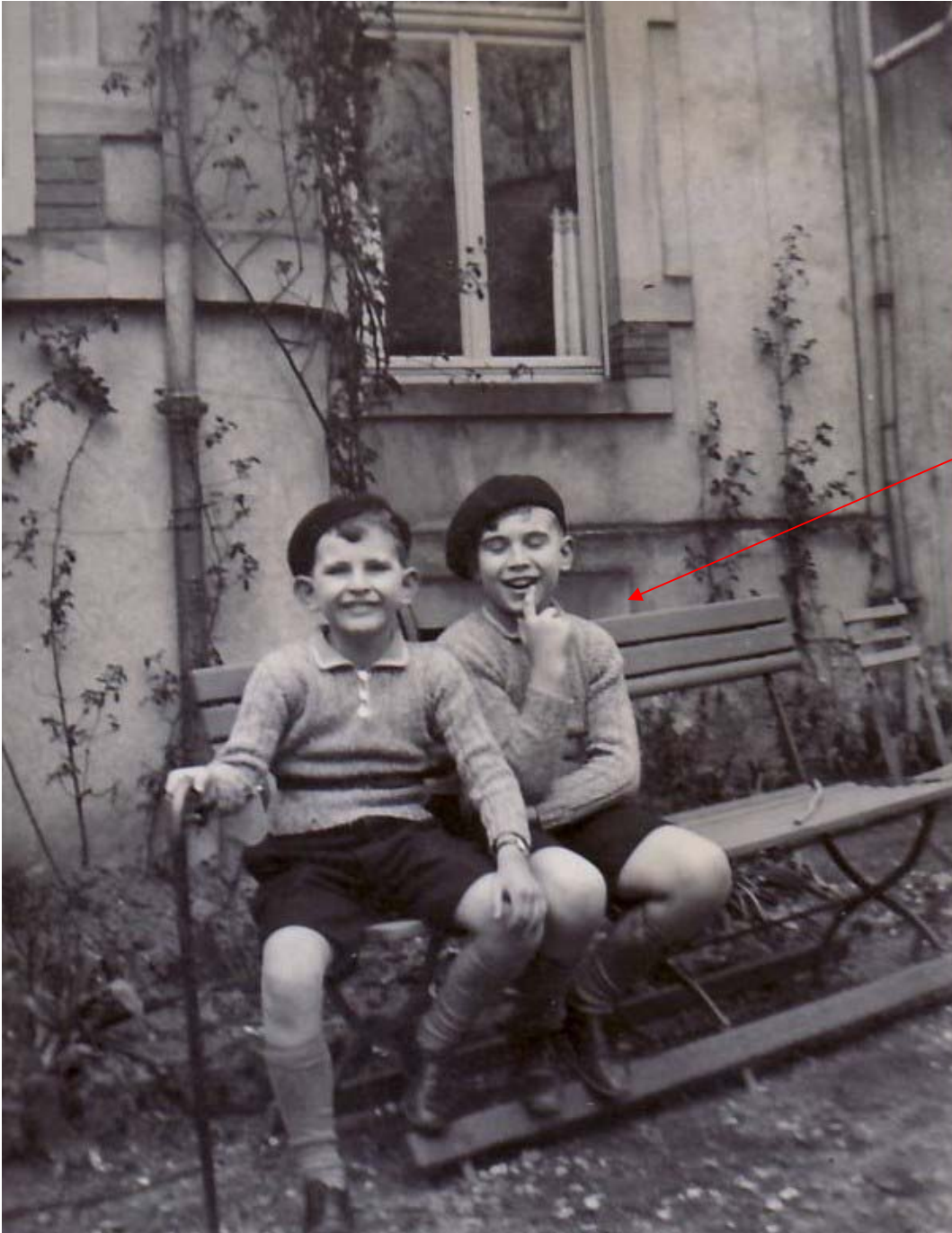




**Quelques temps après, son père se remarie avec une jeune veuve mère de deux fillettes, Marthe Thomé de Charaix, née Michaud**

Jean  
au  
Sacré  
Cœur,  
à Metz



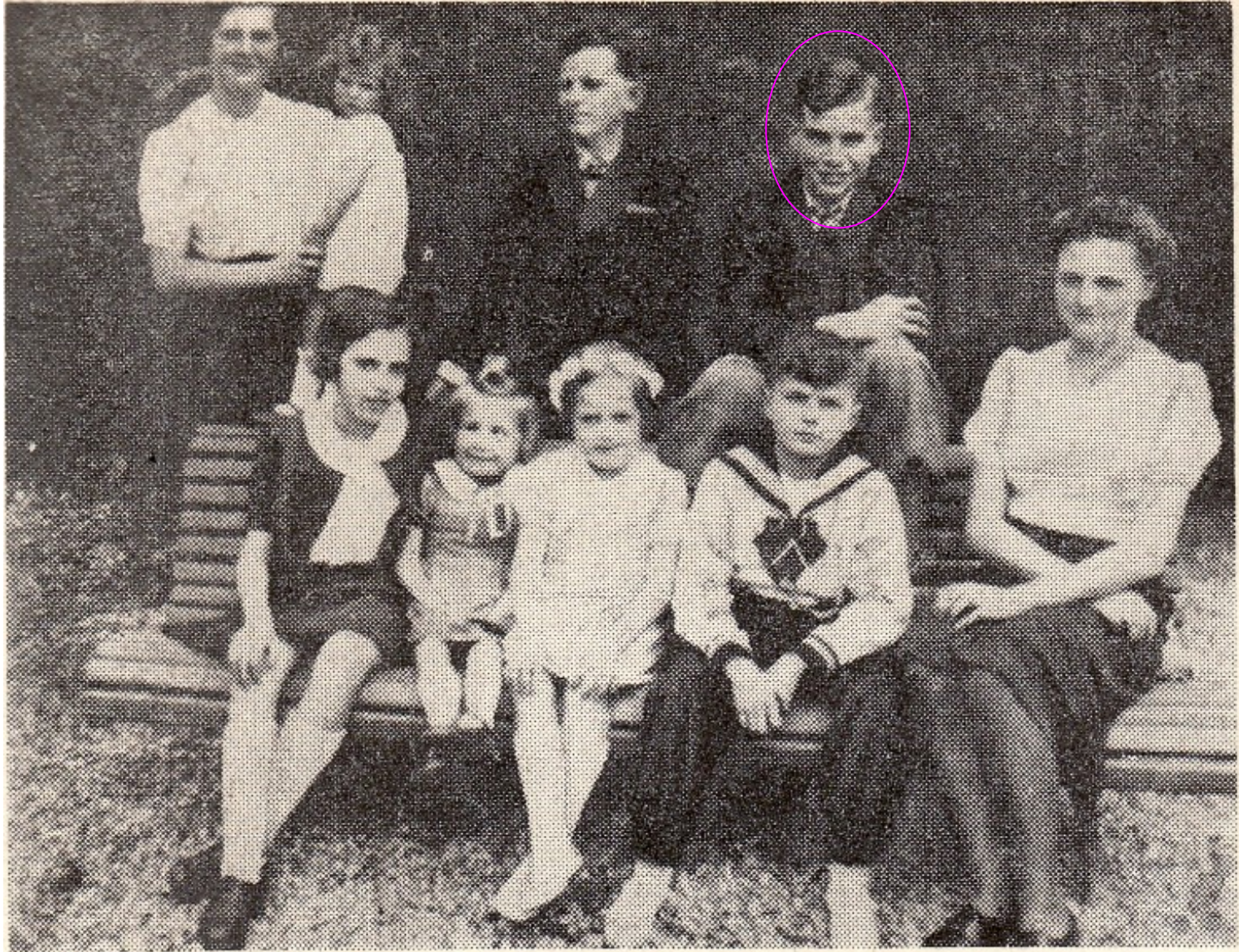


Jean et Hubert  
grandissent heureux et  
complices dans cette  
famille recomposée et  
unie. Ils passent leurs  
vacances à Lunéville,  
chez leurs grands-  
parents Moine. Leur  
grand-père Moine aura  
une grande influence sur  
eux.





**La famille s'agrandit: Gabriel naît en 1932, Christiane en 1933, Elisabeth en 1936 et Bernadette à la veille de la guerre.**



**En 1939, le régiment du père de Jean gagne sa position sur la ligne Maginot. En 39-40, Jean et Hubert sont pensionnaires au petit séminaire des Missions Etrangères de Ménil-Flin (54). En juin 40, les 9 enfants et leur mère quittent la Lorraine, reviennent en septembre en Lorraine occupée et s'installent à Lunéville chez les grands-parents Moine**

Jean fait ses études au collège Saint Pierre Fourier à Lunéville





## JEAN

y a laissé la trace  
d'un élève  
excellent, à l'effort  
régulier et tenace.  
Son frère Gabriel  
cite ce mot de leur  
mère: « C'est un  
bœuf qui tire une  
charrue, il ne  
s'arrête que le  
sillon terminé ».



**Une troupe scout s'est retrouvée clandestinement à Lunéville pendant l'occupation.**

**Jean et  
Hubert  
s'y  
enrôlent  
avec  
ardeur**





**Jean met dans sa promesse scoute le meilleur de lui-même:**



*« Sur mon honneur,  
et avec la grâce de Dieu,  
je m'engage à servir de mon  
mieux  
Dieu, l'Eglise et la Patrie,  
à aider mon prochain en toute  
circonstance,  
et à observer la loi scoute ».*

**Lors des bombardements de  
Lunéville en 1944, Jean est  
volontaire comme secouriste,  
il n'a pas 17 ans.**





**En octobre 1944, Jean rentre en Maths Sup au Lycée Poincaré de Nancy. Il est élu Z (délégué) de sa classe. Son caractère s'est affermi, comme en témoigne son frère Hubert:**



***... « Dès le début de cette sombre période de l'Occupation où le sort de notre pays était angoissant et précaire, ennemi farouche de tout esprit de compromission et de complaisance douteuse...***

**JEAN**  
***avait l'habitude  
de peser le  
poids et le  
contrepoids  
des choses:  
opinion à  
formuler,  
attitude à  
déterminer,  
décision à  
prendre...***



*... Quand, après en avoir débattu avec sa conscience, avec son jugement, il choisissait une réponse, il demeurait alors inutile de chercher à l'influencer. Il eût été vain de vouloir le fléchir ».*





En octobre 1945, Jean rentre en Maths Spé à Sainte Geneviève de Versailles. Il y travaille dur mais ne perd pas son sourire « *quasi éternel* » dit son frère Hubert. Aux scouts, il a d'ailleurs été têtémisé « *Lama souriant* »



**En juillet 1947  
Jean rentre  
à l'Ecole  
Polytechnique**



**D'octobre 1947 à octobre 1948, JEAN FAIT SON SERVICE MILITAIRE. Il passe 6 mois à l'école d'application d'artillerie d'Idar Oberstein en Allemagne. Jean comprend que l'armée vit une époque tournant. Ses effectifs vont vers une spécialisation pour former une force d'intervention instruite et manœuvrière. Le canon classique est remplacé par la fusée télécommandée, les bombes radioguidées ou autoguidées. Une voie lui paraît susceptible d'avenir: l'observation aérienne qui peut rapporter des photos à développement ultra-rapide permettant de déceler les organisations ennemies.**



Été 1948, Jean fait un stage au Centre de préparation à l'observation d'artillerie à Wackenheim en Allemagne. C'est là que Jean connaît ses premières et fortes impressions de navigation aérienne. Il peut enfin apprendre à piloter. Il a découvert les grandes lignes de son futur métier: la technique de pointe et l'aviation.



**En entrant à Polytechnique, Jean a déjà mis le cap sur l'aéronautique.**

**En plus de ses études, Jean sort, fait partie du groupe catholique de l'école, et à ce titre, dirige une troupe scoute de l'assistance publique.**





**C'est ce qui lui permet d'être choisi parmi les nombreux volontaires pour un voyage que Polytechnique organise l'été 1949 au Maroc. Il y découvre l'Afrique du Nord, et à Casablanca...**



... rencontre chez des  
cousins celle qui allait  
devenir sa femme,

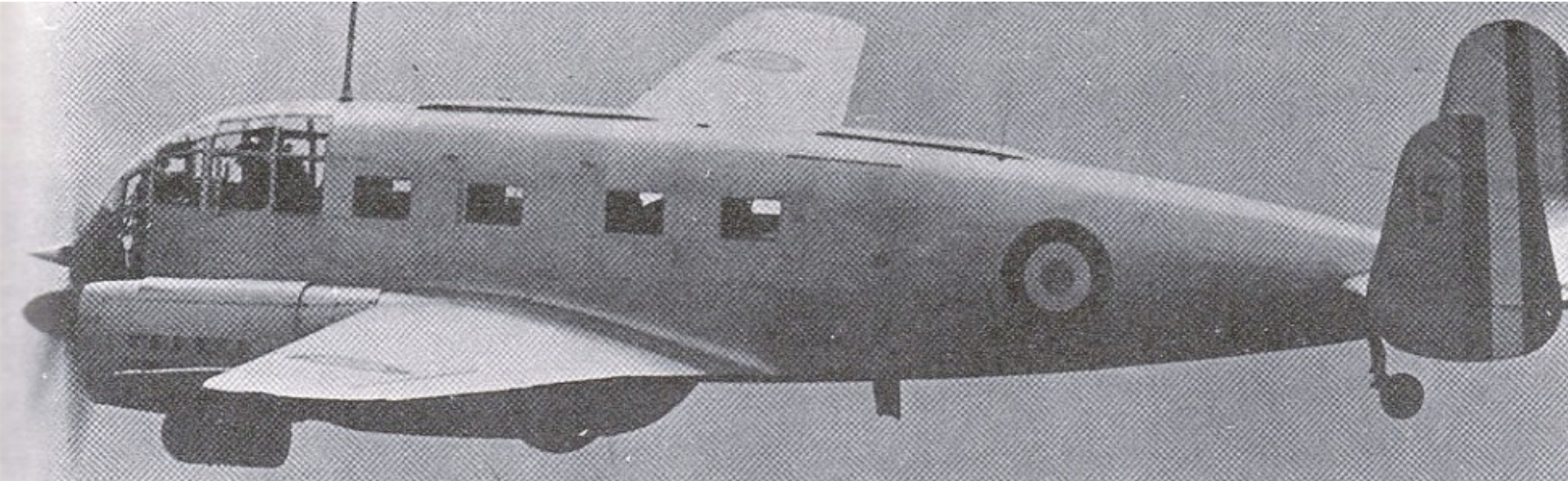
Geneviève Lamirand

## Stampe SV4c, piloté par Jean après SupAéro



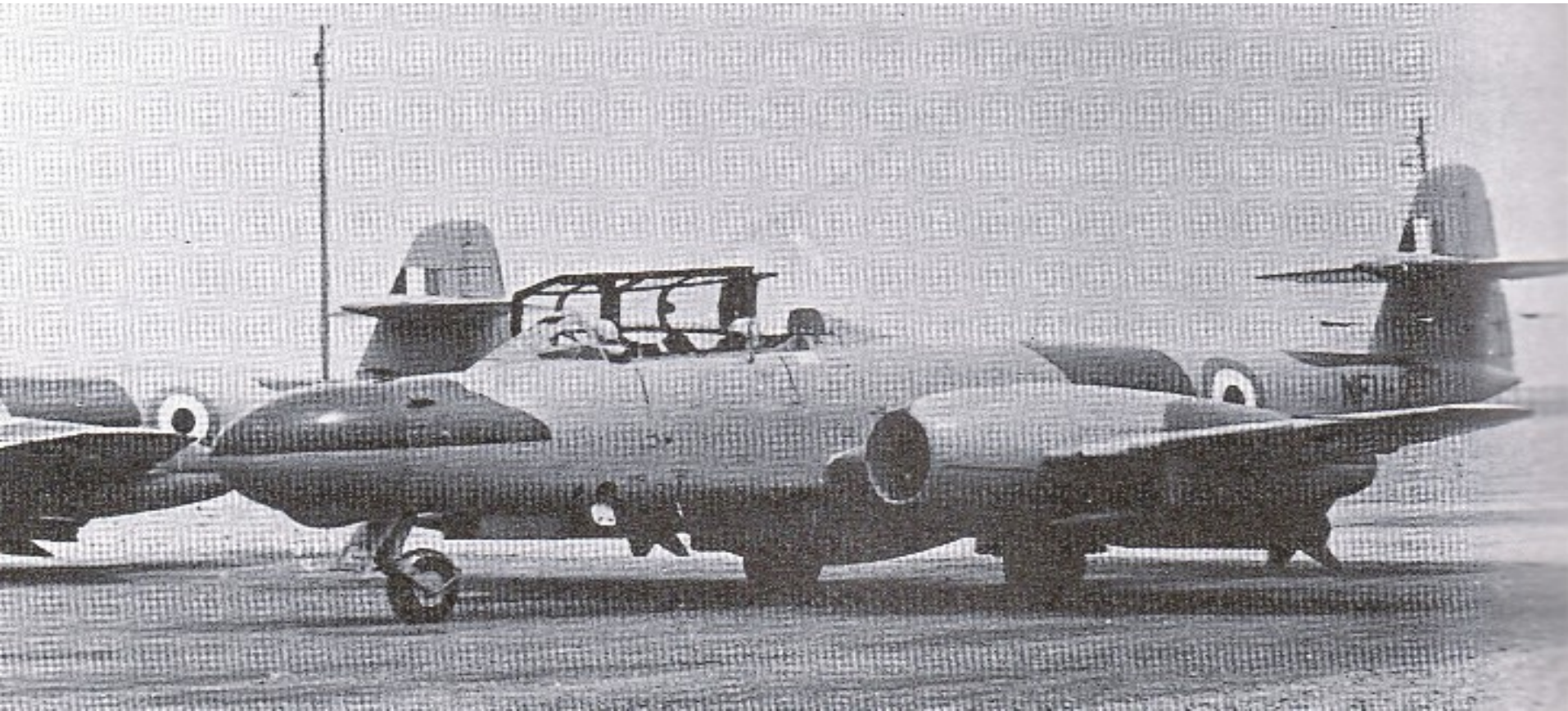
En octobre 1950, Jean rentre à l'Ecole supérieure d'Aéronautique. Il se passionne en équipe pour des projets d'avions, passe son brevet de pilote. A sa sortie d'école, en juillet 1952, il est ingénieur militaire de l'Air et souhaite être affecté à un Centre d'essais en vol (CEV), qui lui permettrait de tester sur le terrain de nouveaux engins...

## Avion sur lequel Jean vole en double



**... et de piloter. Pour cela, il tente l'école de chasse de Meknès, qui lui ouvrirait l'accès au CEV de Brétigny, à pointe de la recherche aéronautique.**

# Avion de chasse Meteor



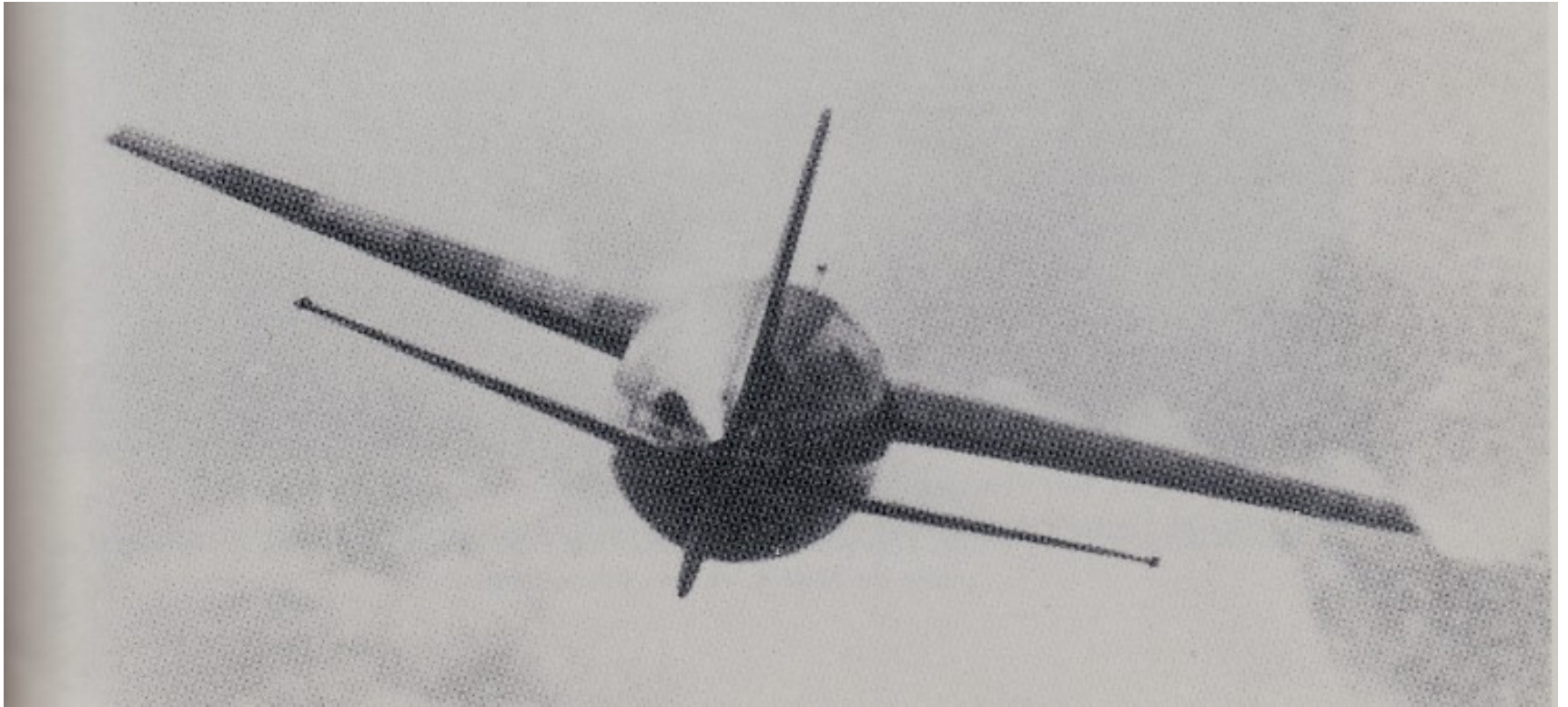
**Il commence l'entraînement au pilotage sur avion de chasse à Villacoublay. Mais une visite médicale révèle une légère faiblesse oculaire, qui lui barre la route de la Chasse. Il en fut très déçu mais...**



... fut détaché à  
Colomb-Béchar, en  
Algérie, au Centre  
interarmes d'essais  
d'engins spéciaux: le  
CIESS, qui venait de  
se créer.

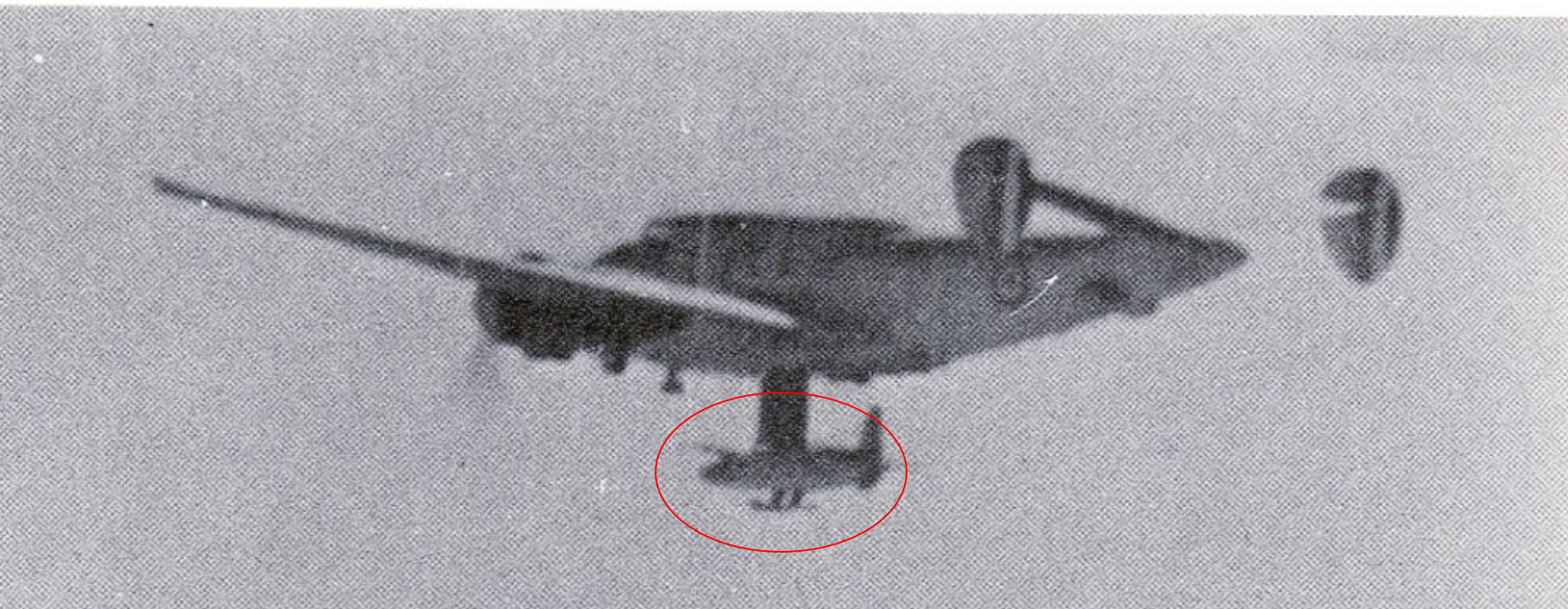
Il y reste de janvier  
1953 à octobre 1954 et  
y dirige le bureau des  
calculs qui a pour  
mission l'observation  
des trajectoires des  
engins spéciaux à  
l'essai tels que...

**Jean à Colomb-Béchar en 1954**



... l'engin SE 1524 qu'il télépilote lui-même...  
( le cliché est d'ailleurs de lui )





... depuis un avion porteur de l'engin SE 1524  
(ici « sous *Cathédrale* sortie »)



**A l'automne  
1954, Jean  
revient à  
Paris.  
Il assiste au  
mariage de  
son frère  
Hubert,...**

**Jean au mariage d'Hubert**



**... et retrouve Geneviève avec laquelle il se fiance.**

***De Colomb-Béchar où il est en mission, Jean lui écrit: « Du fond de mon cœur montait vers Dieu une grande reconnaissance, et aussi le sentiment que ce qui m'était demandé, c'était de n'être médiocre en rien, de faire tout en m'y engageant le plus possible, en servant de toutes mes forces. Dans ce but, je crois qu'il faut garder à chaque instant un contact permanent et direct avec Dieu, peut-être pas sur le plan mystique, mais comme en s'adressant à un père qui peut tout ».***



**Jean et Geneviève**

**se marient  
en février 1955**

**De ce  
mariage naîtront  
trois filles:**

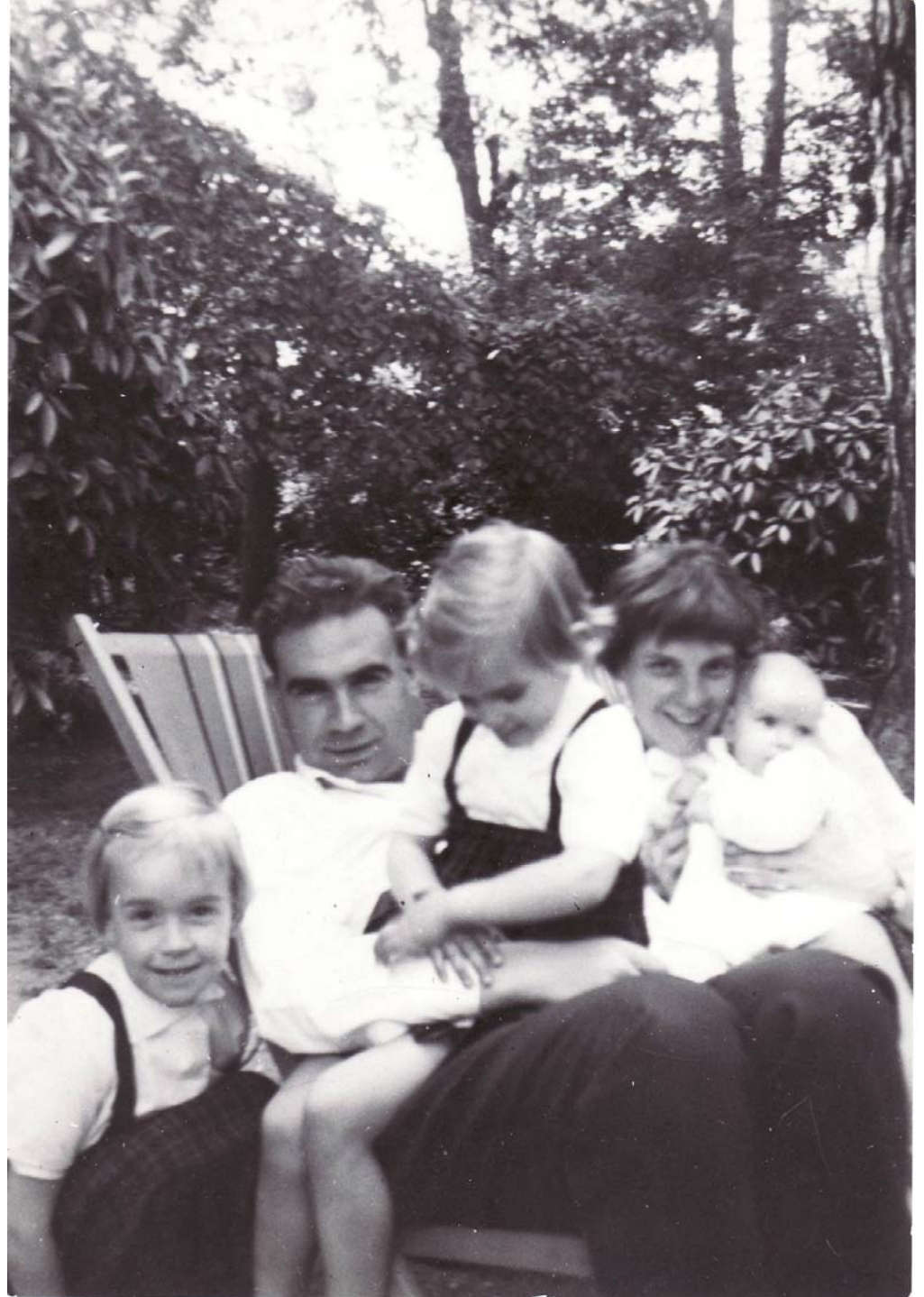
**Hélène en 1955  
(à droite),  
Odile en 1957  
(à gauche),**



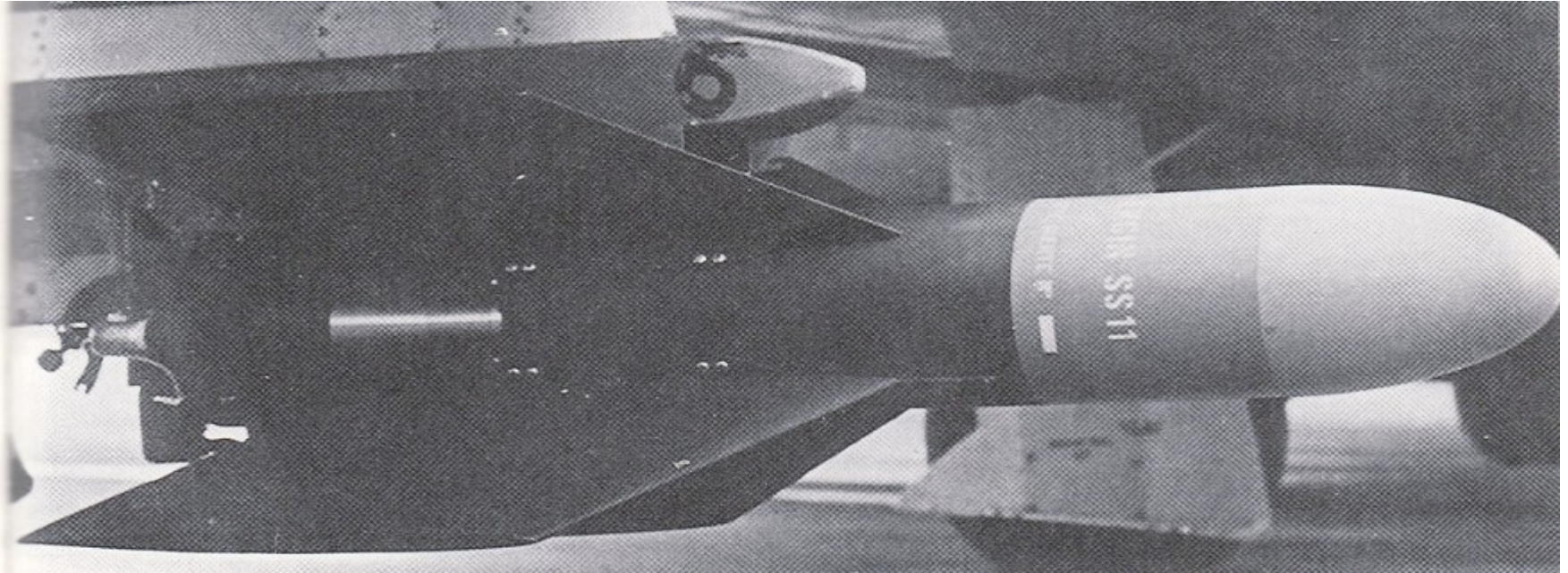
... et Agnès en 1960  
(dans les bras de sa  
maman).

Dans sa dernière lettre, Jean  
parlera à son épouse de  
« *toutes ces joies  
essentiels qui sont venues  
de notre union et de nos  
enfants* ».

Jean, Geneviève  
et leurs 3 filles

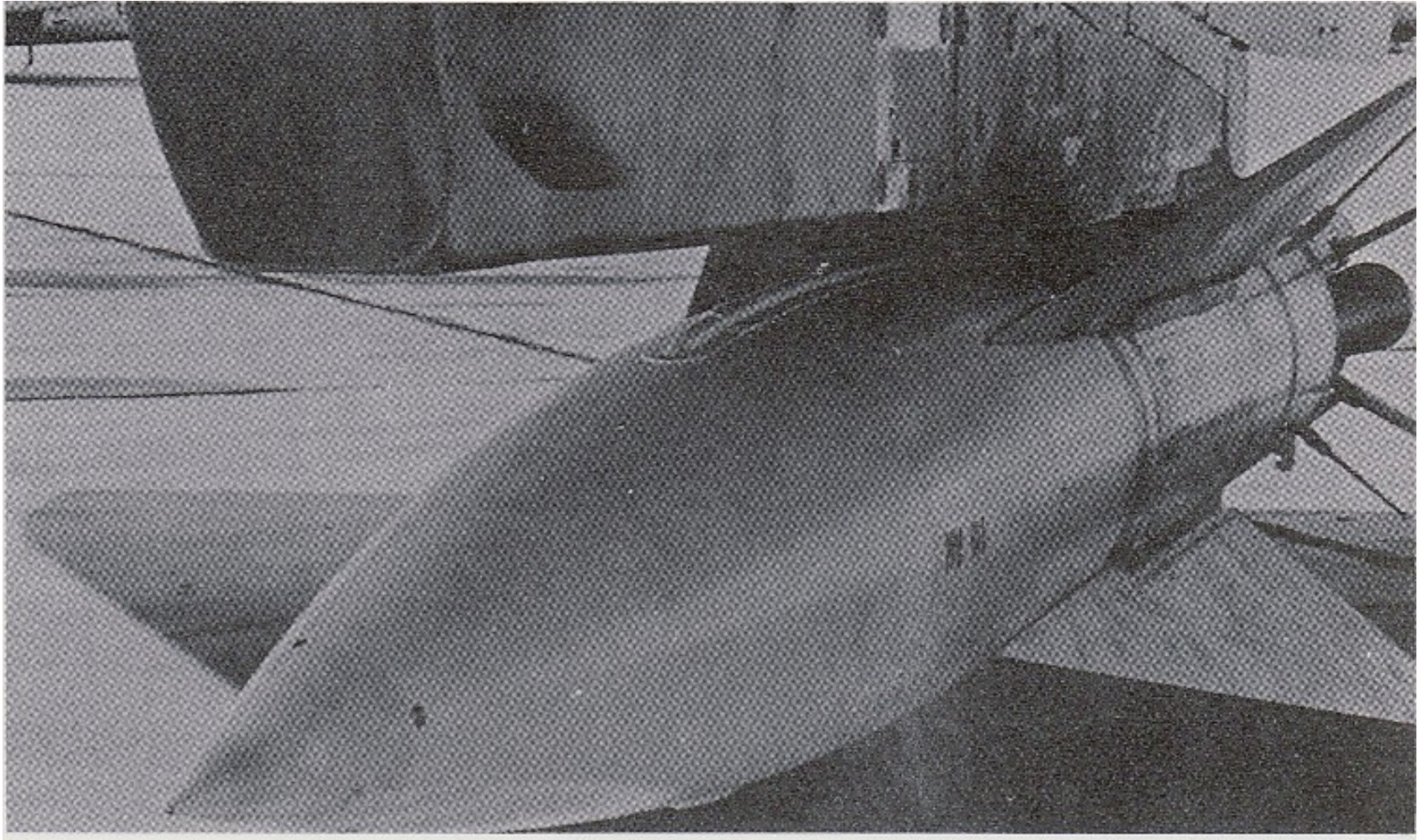


## Engin téléguidé SS11



**A son retour de Colomb-Béchar, à l'automne 1954, Jean est affecté au Ministère de l'Air, bld Victor à Paris pour superviser la conception, la construction et la fabrication en série de différents engins téléguidés dont les missiles sol-sol SS11, ...**

## Engin téléguidé AS 30



... et les missiles Air-Sol AS 30 qui furent encore utilisés lors de la première guerre en Irak au début des années 1990. Les ingénieurs militaires qui sont venus témoigner pour Jean Bastien-Thiry à son procès ont souligné que parmi les matériels utilisés par l'armée française puis vendus à l'étranger à cette époque, on trouve presque exclusivement le matériel mis au point par Bastien-Thiry.



## Discussion technique sur le terrain en Algérie



**Jean est envoyé en mission à l'étranger, aux Etats-Unis, en Angleterre.  
Il retourne à Colomb-Béchar pour participer aux essais de matériels.**

Dès qu'il le peut, il pilote à Brétigny ou Villacoublay



Avion Nord 110, sur lequel Jean volait en solo

En septembre 1962, au moment de son arrestation, il aura totalisé 922 heures de vol dont 24 de nuit.

Premier  
carnet de vol  
de Jean Bastien-Thiry

FORMAT  
Hauteur : 210.  
Largeur : 160.

SECRETARIAT D'ETAT AUX FORCES ARMÉES  
MODÈLE N° 3  
INSTRUCTION  
24 janvier 1949.

(1) D.T.I. - C.E.V.  
(2) Annexe de VILLACOUBLAY

CARNET INDIVIDUEL  
DES  
SERVICES AÉRIENS

du (3) M<sup>eur</sup> Bastien Thiry Jean E.P.  
Ingénieur militaire de l'Air

Le présent carnet contenant (4) Cent douze  
feuilles a été coté et paraphé par nous (5) Ingénieur en chef.  
Maillot Chef de l'annexe du C.E.V  
A Villacoublay les 1er Juin 1953

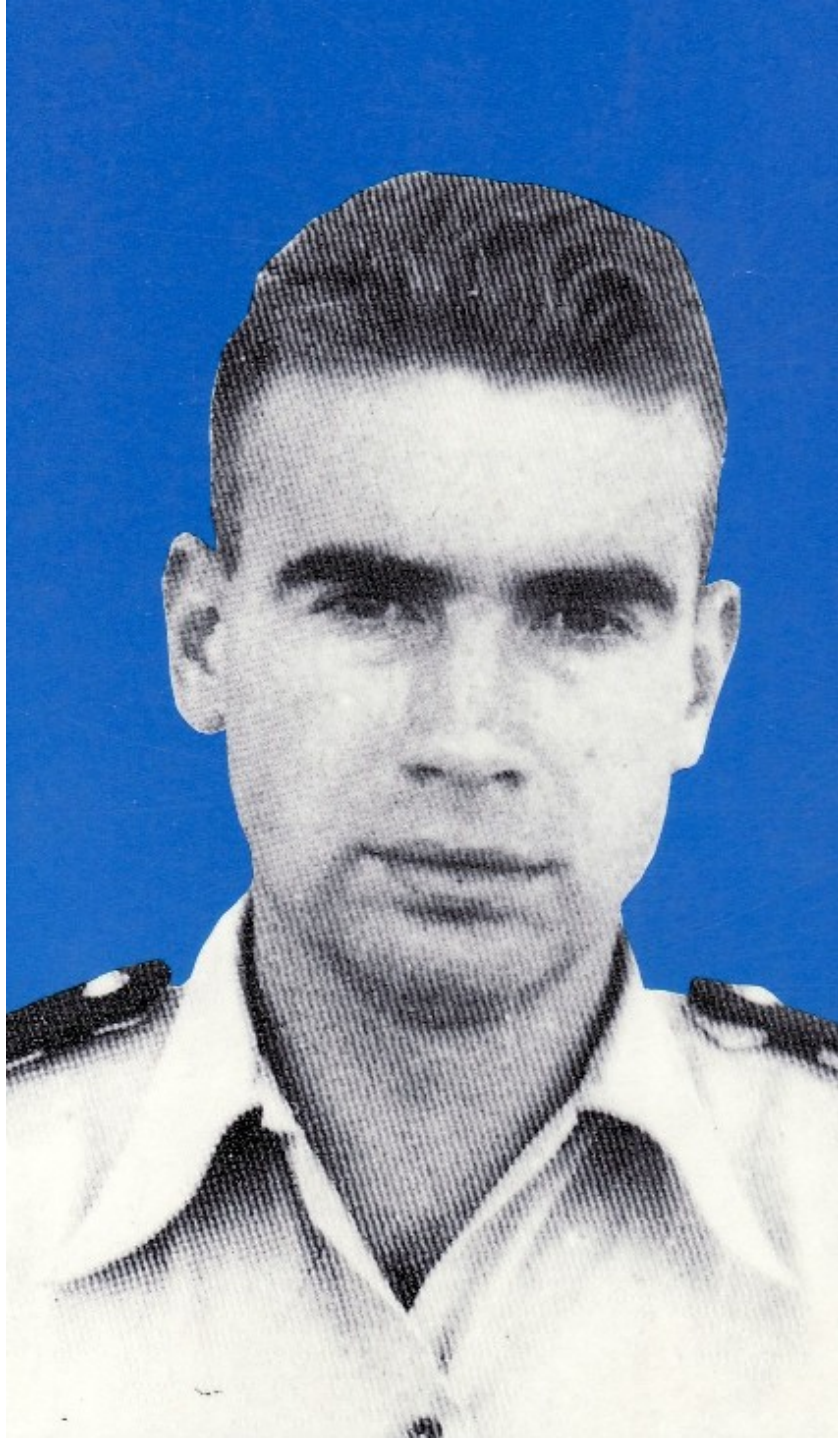
(1) Corps, établissement ou service.  
(2) Élément auquel appartient le titulaire.  
(3) Grade, nom et prénoms du titulaire.  
(4) Nombre de feuillets en toutes lettres.  
(5) Grade et nom du chef de corps, d'établissement ou de service.

J. Z. 938050.

# Carnet de vol de Jean Bastien-Thiry en 1960

DATE	FONCTION à bord	GRADE et nom du pilote	TYPE ET NUMÉRO de l'avion	JOUR	DONT V. S. V.		NUIT	DURÉE totale de vol (total des colonnes 5 et 8)	NOMBRE d'atterrissages	NOMBRE d'A. M. V.	NATURE du service aérien	OBSERVATIONS
					sous capote	dans les nuages						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
2 <sup>ème</sup> Trimestre 1960												
16.4	Passager		UC45-571	5.30				5.30	2		Villa Istres. Only	J/Su
26.4	Pilote		NC702-143	1.15				1.15	1		Villa. des Mureaux	A/Su
26.4	Passager		"	1.15				1.15	1		des Mureaux. Villa	J/Su
3.5	Pilote		" 133	1.35				1.35	2		Villa. S <sup>t</sup> André	A/Su
3.5	Passager		" "	1.35				1.35	5		S <sup>t</sup> André. Villa	J/Su
10.5	"		" 234	1.30				1.30	3		Eut <sup>e</sup>	"
10.5	Pilote		" "	1.30				1.30	2		"	A/Su
25.5	"		" "	1.35				1.35	1		"	"
25.5	Passager		" "	1.30				1.30	1		"	J/Su
30.5	"	O Scholley	SO 30 P. 28	1.55				1.55	1		"	"
30.5	"	"	"	4.45				4.45	2		By. Istres	"
15.8	Pilote		NC302. 143	1.00				1.00	3		Istres - Gran. Béchar	"
"	Px	Guévin	" "	0.20				0.20	1		Int <sup>e</sup> local	
"	Px	Hisley	ULUS. 30f	0.35				0.35	1		" "	
21.8	Pch		NC302. 127	1.25				1.25	1		" "	
"	Px	Guévin	" "	1.25				1.25	3		" "	
31.5	P	meillard	NC201 39	1.25				1.25	2		Béchar. Hamaguin - Béchar	
2.6	Px	Col Jordan	NC201 59	2.20				2.20	1		Béchar - Alger	
11.6	Px	colwoodson	Briguet Sol 24	1.15				1.15	1		alger Paris	
29.6	Px	Guévin	NC202 333	1.25				1.25	3		test et Eut <sup>e</sup>	
"	Pch		" "	1.25				1.25	3		ent local	

Son aisance au pilotage lui a permis d'effectuer, comme ingénieur navigant, des essais d'engins neufs dans des conditions délicates et même dangereuses, diront ses collègues au procès.



## L'ingénieur militaire Bastien-Thiry

n'est pas un collaborateur de tout repos. Il est accrocheur, défend les matériels qu'il a mis au point et dans lesquels il croit: il lui est même arrivé de court-circuiter sa hiérarchie pour faire valoir son point-de-vue.

**Il est cependant bien noté. En 1961, l'ingénieur général qui le note écrit:**

***« Dynamique, efficace, passionné de son travail. Parfois jugements partiels. Mérite par son travail de passer ingénieur en chef ».***

**Jean Bastien-Thiry  
en 1959**



# MOYENS TECHNIQUES D'UN EFFORT MILITAIRE EN AFRIQUE DU NORD

par l'Ingénieur Principal de l'air BASTIEN-THIRY

Le cours des événements mondiaux oblige périodiquement certaines nations à modifier le point d'application de leur effort militaire. Cette constatation s'impose particulièrement mais non exclusivement à la France : ayant orienté sa préparation technique en vue de participer à une guerre atomique en Europe occidentale, elle doit faire face en Afrique à un conflit qui pourrait bien un jour prochain prendre tous les caractères d'une guerre périphérique. L'expérience lui montre que, si ce type de conflit est incomparablement moins meurtrier, il a en revanche une probabilité beaucoup plus forte d'exister et de s'étendre : il

**Dans le numéro de septembre 1960 de la revue « Forces aériennes françaises », l'ingénieur principal de l'Air Bastien-Thiry défend l'efficacité qu'aurait le SS11 dans la lutte contre les rebelles en Algérie**

# RIVAROL

*“Quand les peuples cessent d’estimer, ils cessent d’obéir”*

HEBDOMADAIRE DE L’OPPOSITION NATIONALE ET EUROPÉENNE

« **SABOTAGE DES AILES FRANÇAISES** »



« **L’AVIATION FRANÇAISE  
A L’HEURE DE LA GRANDEUR** »

En juillet et en octobre 1960, il écrit anonymement dans *Rivarol* et *Ecrits de Paris* des articles virulents contre la politique en matière de défense du général de Gaulle qu’il appelle *le Guide*. Lui qui avait été gaulliste jusqu’en 1958 et avait écrit au président Coty pour que De Gaulle revienne au pouvoir, a compris que la politique algérienne du chef de l’état est désastreuse. Il a décidé de la combattre.





Alors qu'il continue sa vie professionnelle et familiale comme si de rien n'était, Jean décide de participer à une action pour neutraliser le général de Gaulle. Il prend contact dès avril 1961 avec le colonel Argoud, juste avant le putsch. Il organise l'attentat de Pont-sur-Seine, il est alors « *Germain* », puis celui du Petit-Clamart, il est « *Didier* ».

« DIDIER » par Olivier Sers

**Le 15 septembre 1962  
Jean Bastien-Thiry  
est arrêté**

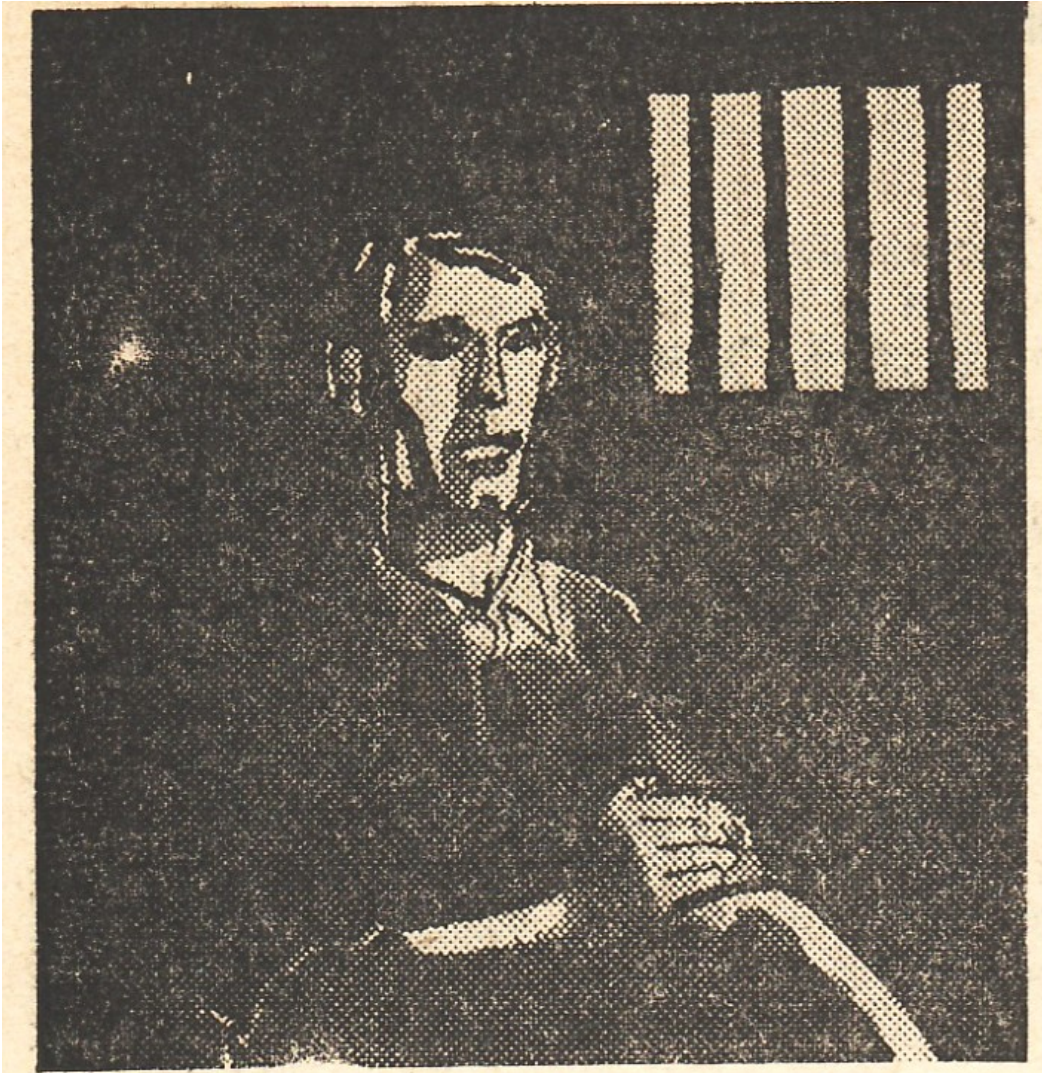




**Suivront six mois de prison, qui seront pour lui une occasion d'ascension spirituelle.**

**Il écrit à Geneviève:**

**Prison  
de  
La Santé**



**PRISONNIER « PROMOTION 62 »  
(Croquis de Yann Meot, l'Esprit Public)**

**« Tu peux penser que ton époux mène une vie très semblable à celle d'un moine, ce qui favorise la vie intérieure... J'ai commencé hier les exercices de Saint Ignace... »**

**Dans sa cellule, il écrit beaucoup...**

... aux personnalités  
politiques  
(ici au premier  
ministre Georges  
Pompidou),  
à la presse, à sa  
famille,...

It. Laboul  
Bastien-Thiry  
Cellule 59, 3<sup>e</sup> Division  
Prison de la Santé

10.6.10.62

Messieurs le Premier Ministre

J'avais cru devoir de m'adresser à vous pour attirer votre attention sur une erreur qui semble s'être glissée dans le discours prononcé par vous à l'Assemblée, le 4 octobre, à l'occasion de votre visite sur le terrain de l'université; cette erreur me s'explique à mon sens que par le fait que votre bonne foi a été surprise.

Si j'en crois les informations qui m'ont été communiquées, ce discours aurait mentionné que la liberté fondamentale de Français aurait été menacée si l'opération de Namant avait atteint son but.

Il est de mon devoir de souligner que, bien au contraire, les personnes qui eurent à décider, à tort ou à raison, cette opération, étaient conscientes du fait que l'attitude du Pouvoir semblait mener le peuple français à une sorte de dictature; la Constitution étant violée dans son esprit et dans sa lettre, il était possible d'éprouver de graves inquiétudes sur le sort que le Pouvoir pouvait réserver aux libertés fondamentales.

Le droit à l'insurrection contre un Pouvoir qui ne respecte pas sa propre loi est reconnu de façon générale par les Juristes et les Théologiens; c'est dans cette seule perspective que se situe l'action extrémiste

Mon cher Papa  
Ma chère Maman

Je vous remercie beaucoup de la lettre de Maman et je pense beaucoup à vous en cette période <sup>Les dix premiers jours de l'été</sup> ennuyé et j'espère <sup>Billets de banque refusés rigoureusement</sup> que ma situation actuelle a ~~pas~~ sur votre santé et je souhaite de tout cœur que votre santé se retienne normalement pour mes camarades et moi si notre sort dépendra de ce que feront les Français prochainement, nous ne manquons pas d'espérer en souhaitant que cette fois tout le monde puisse être informé plus objectivement que précédemment.

Hubert est venu ici Mercredi dernier ce qui a été pour tous deux une grande joie

... à ses parents,  
à son épouse.  
Il rédige aussi la longue  
Déclaration qu'il compte  
faire à son procès.

# La cour militaire de Justice, les accusés et les avocats

(Croquis du Charivari octobre 1963)



Le procès débute le 28 janvier 1963 au Fort Neuf de Vincennes.

Le tribunal est un tribunal militaire d'exception qui avait été déclaré non valide par le Conseil d'Etat cinq mois plus tôt, mais dont l'existence avait été prolongée par le Parlement.

Ses jugements sont sans appel.

# Maître Richard-Dupuy défend Bastien-Thiry



**A ce procès qui se déroulera sur cinq semaines, des dizaines de témoins se succèdent: beaucoup de personnes qui ont connu Jean dans son travail, sa vie privée, et qui diront tout le bien qu'ils pensent de lui. (Jean est debout à droite en uniforme et Mme Bastien-Thiry est dans l'angle en bas à droite).**



## Bastien-Thiry répond aux questions



**Des militaires aussi, qui expliquent le drame de conscience de l'armée, et puis des pieds-noirs, des harkis, qui racontent leur calvaire. Jean fait une longue Déclaration le 2 février 1963 expliquant les motifs de son action. Les plaidoiries des avocats sont bouleversantes, mais le verdict tombe le 4 mars: Jean est condamné à mort, ainsi que La Tonnaye et Prévost.**

**Geneviève  
Bastien-Thiry  
suit toutes les  
audiences du procès.**

**Geneviève  
entre 2 séances  
du procès**





**Elle sert de relais entre  
Jean, les avocats, les  
témoins, la presse.**

**Geneviève  
Bastien-Thiry,  
à l'extérieur  
du Fort Neuf**

**Jean lui écrira:**

***« J'ai conscience de t'avoir  
imposé une des plus dures  
épreuves qu'ait à supporter  
une épouse »***

**Geneviève  
Bastien-Thiry  
salue  
Maître Tixier-Vignancour**



**Le 11 mars 1963,  
Jean est fusillé.**

**Bastien-Thiry  
lit sa Déclaration  
2 février 1963**

*(Croquis d'audience du Figaro)*





**L'un de ses avocats  
présent à l'exécution  
témoignera:**

***« Après que la salve eut  
déchiré l'aube naissante,  
son visage était celui d'un  
enfant, doux et généreux »***

**Tombe  
de  
Jean Bastien-Thiry  
à  
Bourg-la-Reine**

**« Nous n'avons fait  
que mettre en  
pratique la grande  
et éternelle loi de  
solidarité entre les  
hommes. »**

***Jean Bastien-Thiry***

